

Saison 2020/2021

Protocole sanitaire des adhérents

Arts-plastiques - Artisanat - Découvertes

(les Savants fous, Architecture, Club écriture)

04/01/2021

Ce protocole est destiné aux adhérents participant aux activités et aux accompagnateurs.

- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans
- Se laver les mains avant et après la séance (apporter son propre gel)
- S'assurer que les enfants soient allés aux toilettes avant la séance pour éviter tout déplacement pendant l'atelier
- Maintenir une distance de 1 m minimum entre chaque participant pendant la séance
- Eviter les contacts entre les personnes présentes dans la salle
- Pour les repas (club tapissier, trompe l'œil, patchwork, club encadrement...) : respecter 1m minimum entre chaque personne, organiser la circulation pour l'accès au micro-onde. Masque obligatoire pour toute circulation dans l'atelier.
- **Apporter un sac pour y ranger ses affaires** (manteau, sac à main, sac à dos...)
- Apporter son propre matériel (l'intervenant communiquera le matériel à fournir lors de la première séance)
- Aucune affaire personnelle ne pourra être laissée sur place d'une séance sur l'autre
- **Arriver impérativement à l'heure de l'atelier et à l'heure de fin de l'atelier** (pour les parents) **et maximum 5 minutes avant : aucun stationnement ne sera possible dans la MJC en dehors de ce temps**
- Pour les activités qui ont lieu dans le bâtiment Florian : à leur arrivée les adhérents attendent dans la cour de la MJC en respectant les distances jusqu'à ce que l'intervenant vienne les chercher.
- Pour récupérer les enfants, l'accès au bâtiment se fera uniquement à l'heure de la fin de l'activité : patienter dans le couloir en respectant les matérialisations au sol et les distanciations

L'utilisation de bouilloire et de cafetière ne sera pas possible.

Pour certaines activités l'intervenant pourra être amené à proposer des activités en plein air.